



CVVT

Cercle de la Voile Vevey - La Tour



AVIS DE COURSE

4^{ème} Critérium Open 5.70 La Tour de Peilz – 22 et 23 Avril 2005

1. AUTORITE ORGANISATRICE

Le 4^{ème} Critérium Open 5.70 est une épreuve inscrite au calendrier Open 5.70 et organisée le 22 et 23 Avril 2006 par le Cercle de la Voile Vevey – La Tour, club affilié Swiss Sailing et par l'association Swiss Asopen.

2. ZONE DE COURSES

La Tour de Peilz – Vevey.

3. REGLES DE COURSES

- 3.1 Les RCV ISAF 2005/2008.
- 3.2 Les prescriptions additionnelles de Swiss Sailing.
- 3.3 Les règles ASOPEN.
- 3.4 Le présent avis de course.
- 3.5 Les instructions de course et les éventuels avenants.

4. CLASSES ADMISES

L'inscription est ouverte aux classes monotypes Open 5.70 et Open 5.00

5. INSCRIPTION

Les demandes d'inscription doivent être adressées :

- soit par fax au : **+41 21 944 64 41**
- soit par E-mail : info@windtech.ch

Il sera encore possible de s'inscrire directement au club-house du CVVT, au 1^{er} étage, le samedi 22 Avril de 09H00 à 12h00.

Les droits d'inscription s'élèvent à 40 CHF pour chacune des classes.



6. CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions définitives seront enregistrées sur place au club-house du CVVT, au 1^{er} étage, samedi 22 Avril de 09H00 à 12h00.

Chaque concurrent devra signer au moment de son inscription définitive un formulaire contenant les termes suivants : « J'accepte de me soumettre aux règles de course de l'ISAF et à toute autre règle qui régit cette manifestation. Je dispose d'une assurance au tiers »

Les instructions de course seront disponibles au moment de la confirmation des inscriptions.

7. PROGRAMME

Samedi 22 Avril 2005	9H00 à 12H00	Inscriptions et grutages
	12H00	Briefing
	13H00	A disposition du comité de course – Plusieurs manches à suivre
	19h00	Pot d'accueil au CVVT
	19h30	Souper au CVVT
Dimanche 23 Avril 2005	9H00	A disposition du comité de course – Plusieurs manches à suivre
	13h00	Dernier départ possible
	15h30	Remise des prix (dès que possible)

8. TYPE DE PARCOURS

Les parcours seront de type « banane » et les départs pourront être organisés par classe en fonction du nombre de concurrents.

9. PENALITE DE REMPLACEMENT

En modification de la règle 44.1 des RCV 2005-2008, la pénalité de rotation de 360° s'appliquera à l'ensemble des classes admises à participer au 4^{ème} Critérium Open 5.70.

10. CLASSEMENTS

Le 4^{ème} Critérium Open 5.70 sera validé par classe à partir de 2 manches courues et validées. Quatre manches devront être courues et validées par classe pour pouvoir retirer la plus mauvaise manche.

Le décompte des points sera établi en application de l'annexe A des RCV – A.4.1 système de points minima.

11. GRUTAGE

Une grue sera à disposition devant le club-house du CVVT entre le vendredi 21 avril et le dimanche 23 avril : il est vivement conseillé de s'annoncer par e-mail (info@windtech.ch) ou par fax au +41 21 944 64 41.

12. LOGEMENT ET REPAS

Outre quelques hôtels à proximité, il sera possible de loger dans le dortoir de l'école de voile qui se trouve juste à côté du club-house. Nous comptons bien entendu sur la présence de tous les équipages lors du souper du samedi soir pour lequel nous vous demanderons de réserver un nombre de repas lors de l'inscription du samedi matin.

13. RESPONSABILITÉ

En s'inscrivant et en participant à une régata, chaque concurrent renonce à toute prétention en responsabilité ou autre à l'égard du Club organisateur et des responsables de l'organisation de la régata. Tout équipage est seul juge de prendre le départ ou non, ainsi que de continuer la course ou d'abandonner.

